

La Capeb et la Banque Solfea s'engagent
le 10 février au salon Interclima+Elec
dans une démarche commune
en faveur des ECO Artisans® et de la croissance verte !

Par leur effectif et leur maillage sur le territoire, les 362 000 entreprises artisanales du bâtiment représentées par la Capeb sont des acteurs essentiels du programme de rénovation thermique des logements prévu par le Plan Bâtiment du Grenelle de l'environnement.

Pour répondre à cet enjeu, la Capeb a initié dès 2008 la démarche ECO Artisan®.

Les ECO Artisans détiennent une compétence globale en matière d'évaluation thermique et de conseils quant à l'efficacité énergétique et la réalisation des travaux.

La Banque Solfea, spécialiste du financement des éco-travaux dans l'habitat, présente depuis plus de 50 ans dans le domaine de la performance énergétique, accompagne au quotidien les professionnels du bâtiment et les particuliers, pour lesquels elle conçoit toute une gamme de prêts éco-efficaces.

Pour confirmer son engagement dans les enjeux du Grenelle de l'environnement, la Banque Solfea a signé en 2009 la charte sur la mise en œuvre de l'éco-prêt à taux zéro.

Ce protocole de coopération, signé le 10 février au salon Interclima+Elec entre la Capeb et la Banque Solfea, prévoit notamment de permettre à un ECO Artisan de relayer l'offre financière de la Banque Solfea et ainsi d'apporter à son client une proposition de travaux et un financement associé.

Les solutions financières de la Banque Solfea rendent possibles tous les projets éco-efficaces des particuliers, qu'il s'agisse de photovoltaïque, de chauffage ou d'isolation.

En complément des prêts existants et notamment de l'éco-prêt à taux zéro, la Banque Solfea lance une nouvelle gamme de Prêts DolceVita segmentée par nature de projets clients.

Chaque filière professionnelle peut ainsi mieux s'approprier la solution financière qui correspond à son activité.

► **Pour la filière traditionnelle chauffage gaz** : le Prêt DolceVita gaz naturel

► **Pour la filière énergies renouvelables** : le Prêt DolceVita énergies renouvelables

► **Pour la filière couvreurs, plaquistes, charpentiers, maçons** : le Prêt DolceVita isolation

Ces prêts s'adressent à tous les particuliers sans restriction, sociétés civiles immobilières et propriétaires bailleurs, ainsi qu'à tous les professionnels du bâtiment.

Selon les travaux, les prêts DolceVita peuvent venir en complément d'un éco-prêt à taux zéro et apporter une solution sur-mesure au particulier.

La Banque Solfea a choisi le Salon Interclima+Elec, qui se tient du 9 au 12 février 2010 à Paris Expo-Porte de Versailles, pour révéler en avant première aux professionnels cette nouvelle gamme de prêts sur le marché de l'existant.

La gamme dans son ensemble est parmi les plus compétitives du marché. Le prêt DolceVita gaz naturel propose quant à lui un barème particulièrement avantageux avec un taux d'appel à 1%.

La Capeb et la Banque Solfea confirment par cette association leur priorité commune de soutien au Grenelle de l'environnement pour le bâtiment.

Pour plus d'informations sur la gamme de prêts éco-efficaces de la Banque Solfea, rendez-vous au salon Interclima+Elec sur le stand de la **Banque Solfea - Hall 7.3 Stand F74.**



CONTACTS PRESSE

Isabelle Planchais, Directeur Communication de la Capeb

Tél : 01 53 60 50 81 - i.planchais@capeb.fr

Guénola de La Seiglière, attachée de presse

Tél : 06 64 39 30 56 - gdelaseigliere@inexline.fr

Florence Coël, Responsable Communication - Direction Marketing et Communication

Tél : 01 40 17 55 45 - fcoel@banquesolfea.fr

Marie-José Derobermeasure, Directeur Marketing et Communication

Tél : 01 40 17 55 84 - mjderobertmeasure@banquesolfea.fr

>> Plus d'informations sur www.banquesolfea.fr